

Plainte contre X de SOS Méditerranée, insultée et menacée

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure ,

Mis à jour il y a 1 heure



Le navire de sauvetage «Ocean Viking» de l'ONG «SOS Méditerranée» escorté par un bateau militaire à Toulon, le 11 novembre 2022.
CHRISTOPHE SIMON / AFP

L'ONG SOS Méditerranée a porté plainte contre X face au «*déferlement de haine*» et aux menaces de mort qui ont suivi le débarquement en France en novembre d'environ 230 migrants secourus par l'Ocean Viking, son navire-ambulance.

Cette plainte, en date du 30 janvier, a été déposée au parquet de Marseille, la ville où l'association a son siège, a-t-elle précisé dans un communiqué ce mardi, rappelant que «*sauver des vies en mer n'est pas un combat politique*» mais «*une obligation légale et morale*». «*Des propos dénigrants et diffamants*» tenus notamment par des personnalités politiques ont également fait l'objet d'un signalement à la procureure de la République de Marseille, «*afin de dénoncer le climat délétère dont notre association est victime*», ajoute-t-elle.

Menaces lors d'opérations de sauvetage

En octobre, l'Italie, où le gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni venait d'arriver au pouvoir, avait refusé le débarquement des migrants secourus par l'Océan Viking. La France avait finalement donné son feu vert au débarquement à Toulon, après 21 jours en mer.

«Pendant le blocage du navire et après son débarquement, l'association SOS Méditerranée et ses équipes (ont été) la cible d'un déversement de violence et de haine par courriers, mails et sur les réseaux sociaux», détaillent ses avocats, dans la plainte que l'AFP a pu consulter.

«Ces propos particulièrement violents ont préjudicié l'ensemble des salariés, en mer comme sur terre, menacés dans leur intégrité physique», ajoutent-ils, insistant sur le *«traumatisme collectif»* encore vif au sein d'une association déjà ciblée par le passé. En 2018, des militants du groupe d'extrême droite Génération identitaire avaient mené une opération *«commando»* au siège de l'association. Pour cette action, deux de ses membres ont été condamnés à des peines de prison ferme en octobre.

Contacté par l'AFP, le parquet de Marseille n'était pas joignable dans l'immédiat pour indiquer si d'éventuelles suites judiciaires avaient déjà été données.

À VOIR AUSSI - Ocean Viking: SOS Méditerranée demande de l'aide pour débarquer 234 migrants